

## ○ L'enquête

Un dispositif de suivi du devenir des docteurs diplômés dans le Nord-Pas de Calais a été mis en place et confié à l'ORES durant l'année 2014. Ce dispositif consiste à interroger les docteurs dans le mois suivant leur soutenance, puis un an, trois ans et cinq ans après leur soutenance.

Ce document concerne l'enquête réalisée sur la situation des docteurs 2015 dans le mois suivant leur soutenance.

Les 530 docteurs 2015 du Nord-Pas de Calais (de nationalité française ou étrangère) ont reçu un questionnaire à remplir en ligne dans un premier temps, avant d'être interrogés par téléphone en cas de non réponse à l'enquête en ligne. Le recueil de données s'est échelonné d'octobre 2015 à mai 2016.

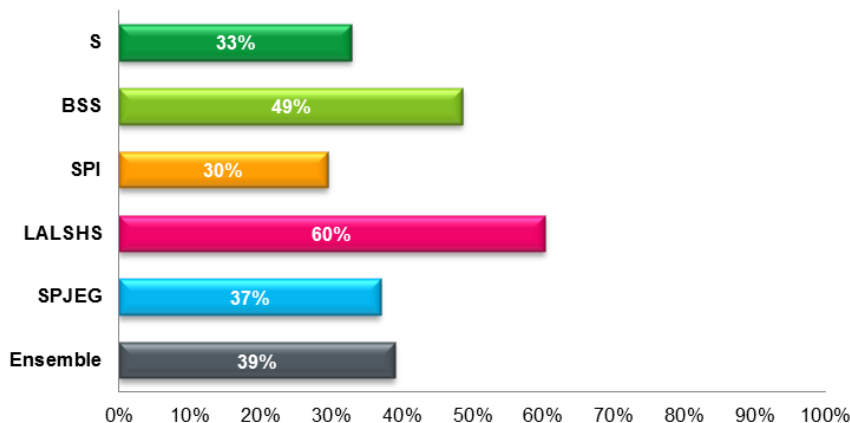
444 docteurs sur les 530 concernés ont répondu à l'enquête (taux de réponse de 84%). Dans cette publication, les résultats produits à partir des réponses obtenues ont été pondérés (en tenant compte du sexe, de l'âge, de la nationalité et des disciplines) afin de retrouver un effectif total équivalent à celui des 530 docteurs, qu'ils aient répondu ou non.

### Taux de réponse par groupe disciplinaire

	S	BSS	SPI	LALSHS	SPJEG	Ensemble
Effectif de répondants	66	103	158	74	43	444
Effectif total	82	109	210	83	46	530
Taux de réponse	80%	95%	75%	89%	93%	84%

## ○ Les caractéristiques des docteurs 2015

Graphique 1 : Taux de féminité des docteurs 2015 par sexe selon le groupe disciplinaire<sup>1</sup>



La majorité des docteurs ayant soutenu en 2015 sont des hommes (61%).

Ils sont particulièrement représentés dans les groupes disciplinaires SPI et S (respectivement 70% et 67%), alors que les femmes sont majoritaires dans le groupe LALSHS (60%).

Tableau 1 : Age à l'obtention du doctorat par groupe disciplinaire

	S	BSS	SPI	LALSHS	SPJEG	Ensemble
Age moyen	28 ans	30 ans	29 ans	36 ans	32 ans	30 ans
Age médian	28 ans	29 ans	28 ans	32 ans	31 ans	29 ans

L'âge moyen à l'obtention du doctorat est de 30 ans. Le groupe disciplinaire LALSHS regroupe les docteurs les plus âgés (36 ans en moyenne à l'obtention du diplôme), le groupe S les diplômés les plus jeunes (28 ans en moyenne).

<sup>1</sup>S : Sciences

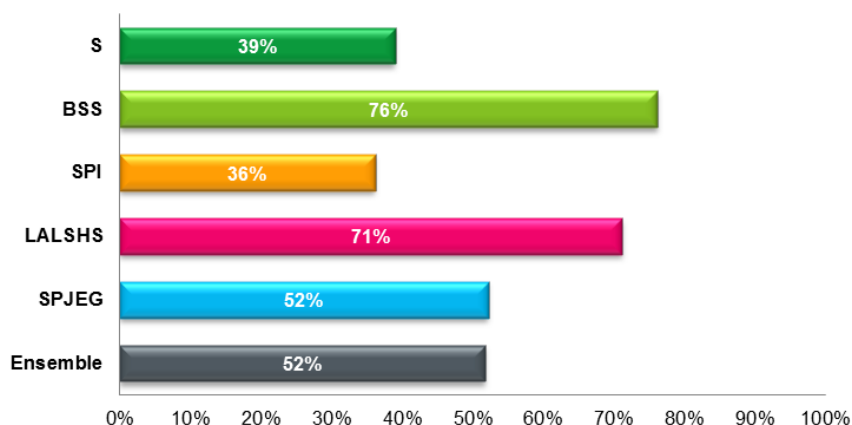
BSS : Biologie, Santé, Sport

SPI : Sciences pour l'Ingénieur

LALSHS : Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales

SPJEG : Sciences Politiques, Juridiques, Economiques et de Gestion

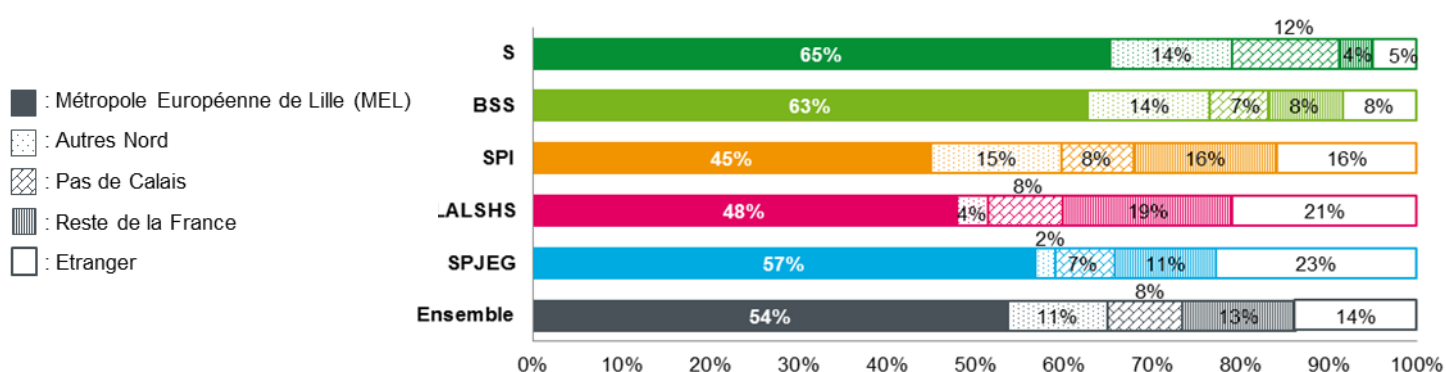
**Graphique 2 : Part des docteurs 2015 de nationalité française selon le groupe disciplinaire**



Un peu plus de la moitié des docteurs sont de nationalité française (52%).

De fortes disparités existent selon le groupe disciplinaire. En effet, la part des docteurs de nationalité française varie de 76% pour le groupe BSS à 36% pour les docteurs de SPI.

**Graphique 3 : Lieu de résidence (adresse de l'étudiant) des docteurs 2015 à l'obtention du doctorat selon le groupe disciplinaire**

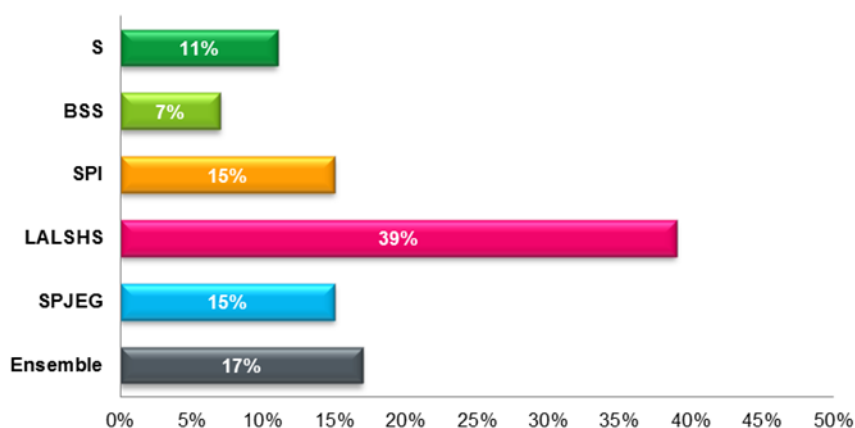


**73% des docteurs 2015 résident dans le Nord-Pas de Calais, 13% dans le reste de la France et 14% à l'étranger.**

La majorité des docteurs des groupes disciplinaires S, BSS et SPJEG résident dans la Métropole Européenne de Lille (respectivement 65%, 63% et 57%).

La part de docteurs résidant à l'étranger est la plus élevée dans les disciplines SPJEG et LALSHS (respectivement 23% et 21% contre 14% pour l'ensemble).

**Graphique 4 : Part des docteurs 2015 en formation continue<sup>2</sup> selon le groupe disciplinaire**



**83% des docteurs 2015 se sont inscrits en thèse en formation initiale (pas d'interruption d'études de plus de 2 ans entre leur Bac et leur première inscription en doctorat).**

En LALSHS, une plus grande partie des docteurs ont suivi leur thèse en formation continue (39%). Ils sont les moins nombreux dans ce cas dans le groupe disciplinaire BSS (7%).

<sup>2</sup>Formation continue : Ont été considérés en formation continue les répondants ayant interrompu leurs études pendant plus de 2 ans.

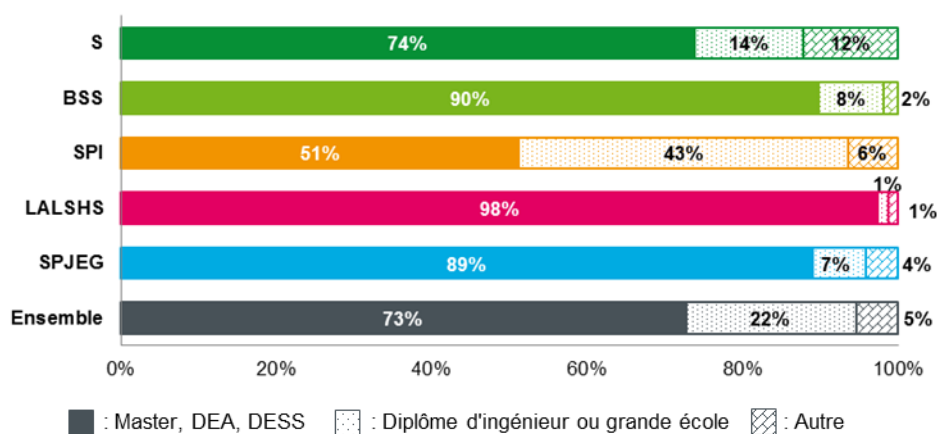
**Tableau 2 : Durée d'obtention de la thèse des docteurs 2015 par groupe disciplinaire**

	S	BSS	SPI	LALSHS	SPJEG	Ensemble
Durée moyenne	3 ans et 4 mois	3 ans et 4 mois	3 ans et 5 mois	5 ans et 0 mois	5 ans et 5 mois	3 ans et 10 mois
Durée médiane	3 ans et 2 mois	3 ans et 3 mois	3 ans et 3 mois	4 ans et 11 mois	5 ans et 2 mois	3 ans et 5 mois

**En moyenne, la durée d'obtention de la thèse des docteurs 2015 est de 3 ans et 10 mois, avec une durée supérieure pour les groupes disciplinaires SPJEG (5 ans et 5 mois) et LALSHS (5 ans).**

Les docteurs ayant suivi leur thèse en formation continue mettent 9 mois de plus à l'obtenir que ceux en formation initiale (4 ans et 5 mois en formation continue contre 3 ans et 8 mois en formation initiale).

**Graphique 5 : Diplôme d'accès en doctorat des docteurs 2015 selon le groupe disciplinaire**



**73% des docteurs 2015 se sont inscrits en doctorat après un cursus universitaire.** Ce taux est particulièrement élevé parmi les groupes disciplinaires LALSHS (où la quasi-totalité des docteurs sont issus d'un cursus universitaire, soit 98%), BSS (90%) et SPJEG (89%).

Les docteurs de SPI sont les plus nombreux à accéder en doctorat grâce à un diplôme d'ingénieur ou d'une grande école (43%).

## Les motivations à l'inscription en thèse

**Tableau 3 : Motivations à l'inscription selon le groupe disciplinaire du doctorat**

	S	BSS	SPI	LALSHS	SPJEG	Ensemble
<b>Exercer une activité de recherche</b>	78%	78%	81%	48%	53%	73%
dont : exercer une activité de recherche dans le secteur public	22%	35%	24%	22%	24%	26%
exercer une activité de recherche dans le secteur privé	22%	9%	18%	1%	7%	13%
exercer une activité de recherche, sans préférence de secteur	34%	34%	39%	25%	22%	34%
<b>Satisfaire son goût pour la recherche, son désir intellectuel</b>	51%	50%	43%	65%	41%	49%
<b>Exercer une activité d'enseignement supérieur</b>	59%	43%	35%	60%	59%	46%
<b>Approfondir un thème de recherche précis</b>	18%	22%	23%	46%	22%	25%
<b>Evoluer professionnellement</b>	26%	28%	24%	29%	11%	25%
<b>Optimiser l'entrée dans la vie active</b>	24%	9%	17%	8%	30%	25%
<b>Prendre du recul par rapport à sa pratique professionnelle</b>	4%	6%	8%	12%	9%	8%

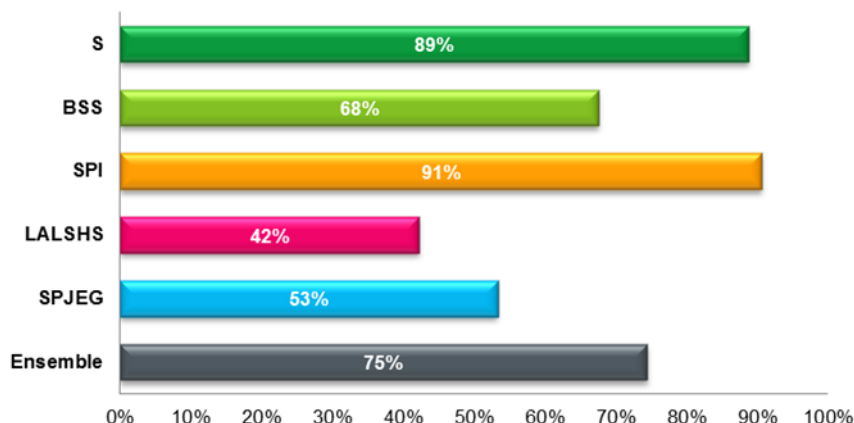
*N.B. : plusieurs motivations pouvaient être citées sans limitation du nombre de réponse.*

**La principale motivation à l'inscription en thèse citée par les docteurs est la volonté « d'exercer une activité de recherche » (73% la citent).** Ce taux atteint 81% en SPI.

Viennent ensuite l'envie de « satisfaire son goût pour la recherche, son désir intellectuel » et le désir « d'exercer une activité d'enseignement supérieur » (respectivement 49% et 46%).

## ○ Le financement de la thèse

Graphique 6 : Part des docteurs 2015 dont la thèse a bénéficié d'un financement spécifique selon le groupe disciplinaire



**75% des docteurs ont perçu un financement spécifique pour la réalisation de leur thèse.** Ce taux atteint 91% en SPI et descend à 42% en LALSHS.

En moyenne, les docteurs ayant bénéficié d'un financement spécifique ont perçu une rémunération mensuelle de 1 449€ net pendant une durée moyenne de 2 ans et 11 mois.

Parmi les docteurs n'ayant pas bénéficié d'un financement spécifique, 88% ont financé leur thèse grâce à un emploi exercé en parallèle.

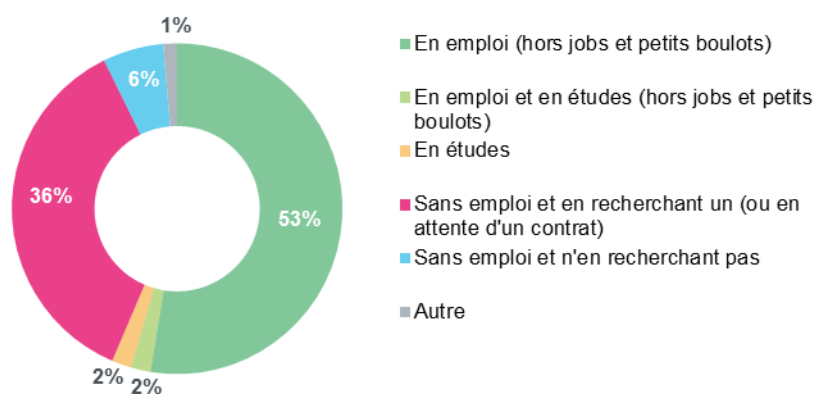
Tableau 4 : Modalités de financement spécifique des docteurs 2015 selon le groupe disciplinaire

		S	BSS	SPI	LALSHS	SPJEG	Ensemble
Montant mensuel net du financement principal	Montant moyen	1419 €	1397 €	1501 €	1430 €	1330 €	1449 €
	Montant médian	1420 €	1360 €	1450 €	1496 €	1350 €	1400 €
Durée du financement	Durée moyenne	3 ans et 0 mois	2 ans et 11 mois	2 ans et 11 mois	2 ans et 11 mois	2 ans et 11 mois	2 ans et 11 mois
	Durée médiane	3 ans et 0 mois	3 ans et 0 mois	3 ans et 0 mois	3 ans et 0 mois	3 ans et 0 mois	3 ans et 0 mois

## ○ La situation des docteurs 2015 dans le mois suivant la soutenance de thèse

### ▪ L'ensemble des docteurs 2015

Graphique 7 : Situation des docteurs 2015 dans le mois suivant la soutenance



**Un mois après l'obtention de leur diplôme, 55% des docteurs 2015 sont en emploi.** Parmi eux 4% sont à la fois en emploi et en études (soit 2% de l'ensemble des docteurs).

36% des docteurs sont à la recherche d'un emploi et 6% sont sans emploi et n'en recherchent pas.

## ▪ Les docteurs 2015 actifs

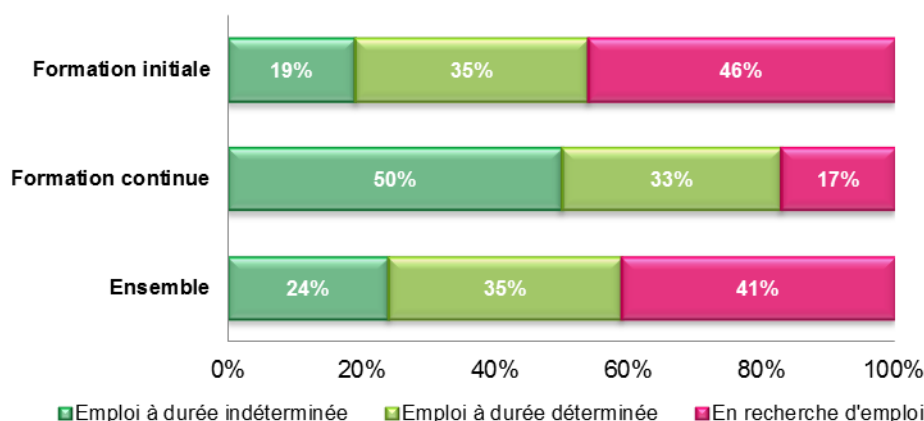
Tableau 5 : Situation d'emploi des docteurs 2015 dans le mois suivant la soutenance de thèse selon le groupe disciplinaire

	Situation d'emploi dans le mois suivant la soutenance de thèse				Taux d'insertion
	En emploi		En recherche d'emploi	Total	
	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée			
S	13%	30%	57%	100%	43%
BSS	28%	35%	37%	100%	63%
SPI	23%	34%	43%	100%	57%
LALSHS	37%	36%	27%	100%	73%
SPJEG	21%	43%	36%	100%	64%
Ensemble	25%	35%	40%	100%	60%

Le taux d'insertion<sup>3</sup> des docteurs 2015 un mois après leur soutenance de thèse s'élève à 60%. Le groupe LALSHS affiche le taux d'insertion le plus haut (73%, les docteurs de S le plus bas (43%).

Parmi l'ensemble des docteurs 2015 actifs (*insérés sur le marché du travail, qu'ils soient occupés ou non*), un quart occupent un emploi à durée indéterminée.

Graphique 8 : Situation d'emploi des docteurs 2015 selon le type de formation

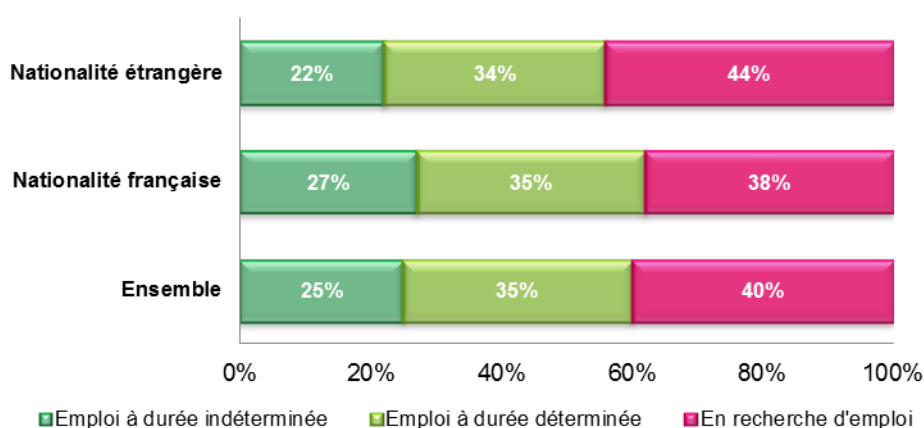


Parmi les actifs, les docteurs inscrits en formation continue sont logiquement plus nombreux à occuper un emploi que ceux en formation initiale (83% contre 54%). L'insertion professionnelle des docteurs en formation continue était généralement entamée avant même le doctorat, nombre d'entre eux étant déjà en emploi au moment de leur première inscription en thèse.

Les emplois à durée indéterminée sont surreprésentés parmi les docteurs en formation continue (50% contre 19% parmi les docteurs actifs inscrits en formation initiale).

Notons que 61% des docteurs actifs en formation continue ont le même employeur qu'avant leur inscription en thèse. Ils sont 20% dans ce cas parmi les docteurs inscrits en formation initiale.

Graphique 9 : Situation d'emploi des docteurs 2015 selon la nationalité



62% des docteurs actifs de nationalité française occupent un emploi un mois après leur soutenance de thèse (27% un emploi à durée indéterminée et 35% un emploi à durée déterminée).

Les docteurs de nationalité étrangère sont quant à eux 56% à être en emploi un mois après leur soutenance de thèse (22% un emploi à durée indéterminée et 34% un emploi à durée déterminée).

<sup>3</sup>Taux d'insertion : le taux d'insertion est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés qui sont sur le marché du travail.

# Les docteurs en emploi un mois après leur soutenance

## La catégorie d'emploi

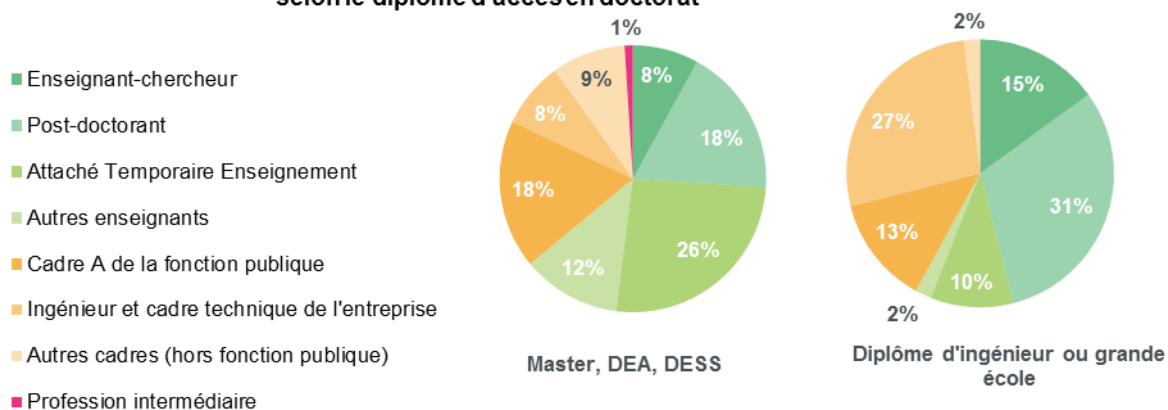
Tableau 6 : Catégorie d'emploi des docteurs 2015 selon le groupe disciplinaire

	S	BSS	SPI	LALSHS	SPJEG	Ensemble
Enseignant-chercheur	11%	5%	15%	5%	14%	10%
Chercheur titulaire et assimilé	0%	0%	2%	0%	0%	1%
Post-doctorant	45%	29%	20%	7%	0%	20%
Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche	15%	6%	31%	16%	50%	23%
Autres enseignants	7%	6%	0%	34%	11%	10%
Cadre A de la fonction publique	7%	35%	7%	16%	14%	16%
Ingénieur et cadre technique de l'entreprise	15%	8%	20%	7%	0%	12%
Autres cadres (hors fonction publique)	0%	11%	3%	13%	11%	7%
Profession intermédiaire	0%	0%	2%	2%	0%	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

54% des docteurs 2015 en emploi exercent dans l'enseignement supérieur ou la recherche (23% sont Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche, 20% sont post-doctorants). On observe de fortes disparités selon les groupes disciplinaires. La moitié des SPJEG sont Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche, 45% des S sont post-doctorants, 35% des BSS sont cadres A de la fonction publique. Les docteurs de SPI affichent le taux le plus élevé d'ingénieurs et cadres techniques de l'entreprise (20%).

Les femmes en emploi un mois après leur soutenance de thèse sont plus nombreuses en post-doctorat que les hommes (25% de femmes contre 17% d'hommes).

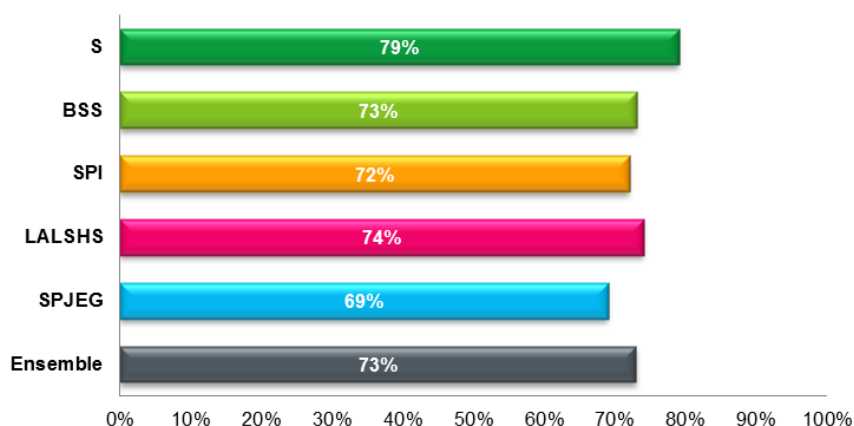
Graphique 10 : Catégorie d'emploi des docteurs 2015 selon le diplôme d'accès en doctorat



Les docteurs titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de grande école occupent plus fréquemment un emploi d'ingénieur et cadre technique de l'entreprise que les docteurs issus d'un parcours universitaire (27% pour les premiers contre 8% pour les seconds). Ils sont également plus souvent en post-doctorat (31% contre 18%) ou en emploi en tant qu'enseignant-chercheur (15% contre 8%).

## ■ Le secteur d'emploi

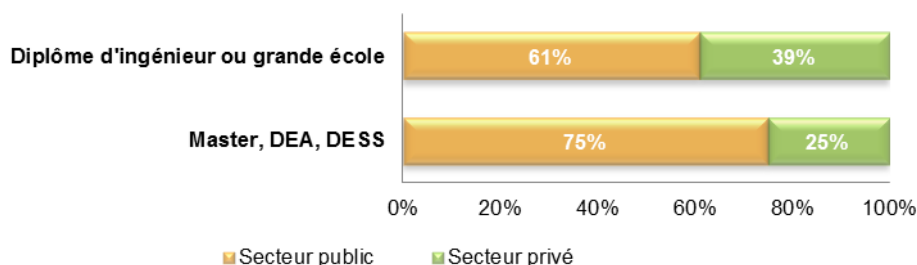
Graphique 11 : Part des docteurs 2015 en emploi dans le secteur public selon le groupe disciplinaire



La part des docteurs travaillant dans le secteur public s'élève à 73%. Ce taux oscille entre 69% chez les docteurs de SPJEG et 79% pour le groupe disciplinaire S.

30% des hommes travaillent dans le secteur privé, 22% les femmes.

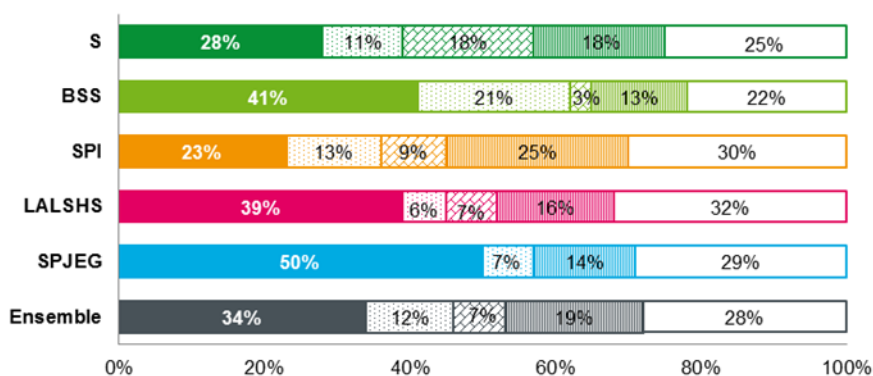
Graphique 12 : Secteur d'emploi des docteurs 2015 selon le diplôme d'accès en doctorat



75% des docteurs titulaires d'un diplôme universitaire travaillent dans le secteur public, soit 14 points de plus que ceux issus d'une école d'ingénieur ou d'une grande école.

## ■ Le lieu d'emploi

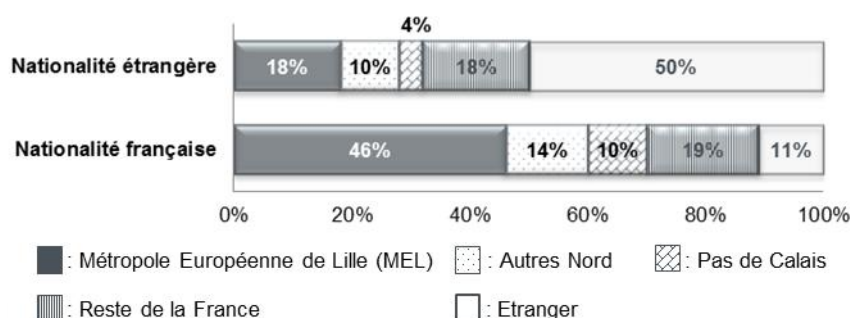
Graphique 13 : Le lieu d'emploi des docteurs 2015 selon le groupe disciplinaire



53% des docteurs en emploi un mois après leur soutenance exercent dans la région Nord-Pas de Calais (dont 34% dans la Métropole Européenne de Lille), 19% travaillent dans le reste de la France et 28% occupent leur emploi à l'étranger.

La moitié des docteurs de SPJEG et 41% des docteurs de BSS sont en emploi dans la Métropole Européenne de Lille.

Graphique 14 : Le lieu d'emploi des docteurs 2015 selon la nationalité



Un docteur de nationalité étrangère sur deux exerce son emploi à l'étranger. Ils ne sont que 11% dans ce cas parmi les docteurs de nationalité française.

Le plus souvent, les docteurs de nationalité étrangère travaillant à l'étranger ont rejoint leur pays d'origine après l'obtention de leur diplôme.

## ■ Le salaire

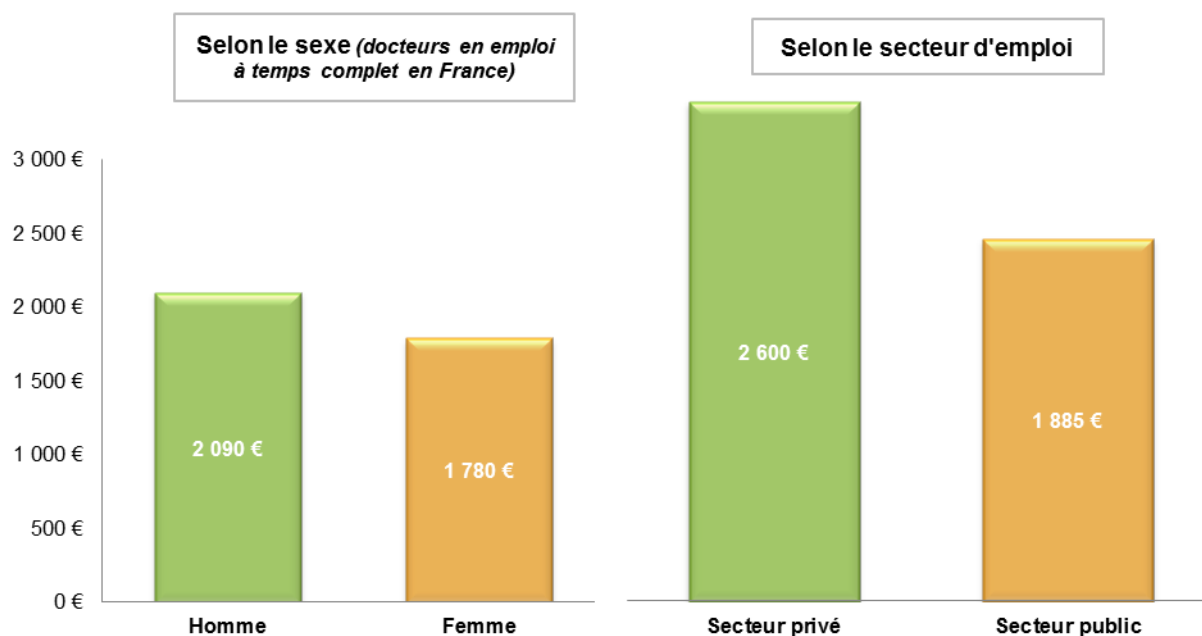
**Graphique 15 : Salaire net mensuel médian (primes comprises) des docteurs 2015 selon le groupe disciplinaire (docteurs en emploi à temps complet en France)**



Les docteurs 2015 travaillant à temps complet en France ont un salaire net mensuel médian (primes comprises) s'élevant à 2 000€.

Les docteurs du groupe disciplinaire BSS ont un salaire médian nettement plus élevé (2 848€) que ceux des autres disciplines. Le salaire des docteurs de SPJEG est le plus faible (1 770€).

**Graphique 16 : Salaire net mensuel médian (primes comprises) des docteurs 2015**



Les hommes en emploi à temps complet en France ont un salaire net mensuel médian (primes comprises) plus élevé que les femmes (310€ d'écart).

Les différences salariales sont plus importantes si l'on compare les salaires perçus en fonction du secteur d'emploi.

Selon le secteur d'emploi, le salaire net mensuel médian diffère de 715€ à l'avantage des docteurs travaillant dans le secteur privé (2 600€ pour les docteurs en emploi dans le secteur privé contre 1 885€ pour ceux en emploi dans le secteur public).



## ■ Aspects de la thèse jugés déterminants pour l'obtention de l'emploi

Tableau 7 : Aspects du doctorat jugés déterminants pour l'obtention de l'emploi occupé un mois après la soutenance

	S	BSS	SPI	LALSHS	SPJEG	Ensemble
Le sujet de thèse	59%	37%	43%	21%	18%	37%
Vos compétences techniques acquises en doctorat	62%	57%	65%	32%	35%	53%
Vos connaissances dans votre spécialité	48%	57%	46%	53%	29%	48%
Les relations professionnelles nouées durant vos études doctorales	38%	37%	39%	17%	28%	33%
Votre niveau de diplôme	55%	46%	39%	33%	55%	43%
Vos compétences transverses (conduite de projet, management, travail collaboratif)	28%	36%	22%	42%	11%	29%
<b>Au moins un aspect de la thèse jugé déterminant</b>	<b>48%</b>	<b>45%</b>	<b>42%</b>	<b>33%</b>	<b>29%</b>	<b>42%</b>

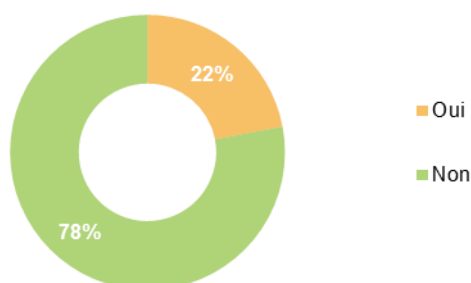
N.B. : plusieurs aspects pouvaient être cités sans limitation du nombre de réponse.

**42% des docteurs 2015 en emploi un mois après leur soutenance de thèse jugent qu'au moins un aspect de leur thèse a été déterminant pour l'obtention de leur emploi.**

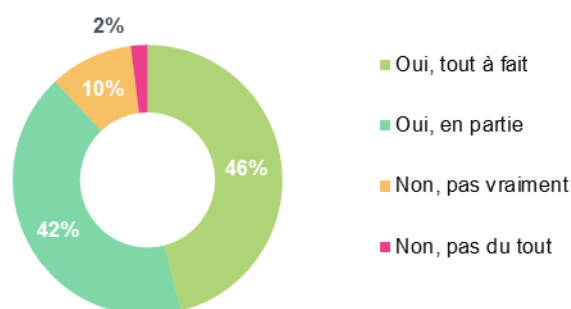
« Les compétences techniques acquises en doctorat » sont l'aspect déterminant le plus souvent cité (53% des docteurs le citent), en particulier parmi les docteurs de SPI (65%) et de S (62%), devant « les connaissances dans la spécialité » (48% des docteurs le citent), particulièrement importantes aux yeux des docteurs de BSS (57% d'entre eux le citent).

## ○ Les Doctoriales<sup>4</sup> et autres formations proposées par le Collège Doctoral

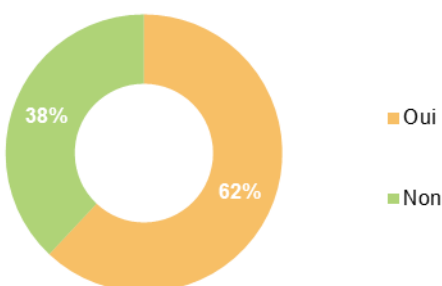
Graphique 17 : Participation des docteurs 2015 aux Doctoriales



Graphique 18 : Satisfaction vis-à-vis des Doctoriales (parmi les docteurs 2015 y ayant participé)



Graphique 19 : Participation des docteurs 2015 à une/des formation(s) (organisée(s) par le collège doctoral) autre(s) que les Doctoriales



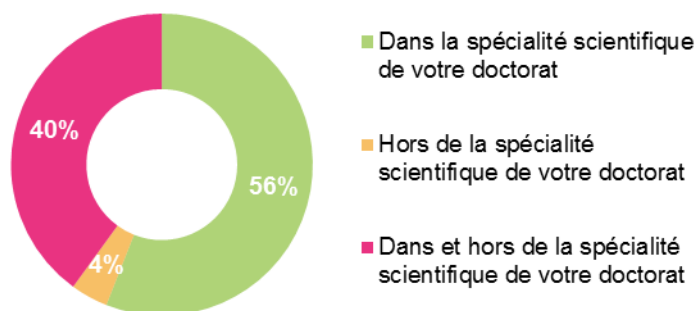
**22% des docteurs 2015 ont participé à des Doctoriales.** 62% des docteurs ont participé à au moins une autre formation organisée par le collège doctoral (éventuellement en complément des Doctoriales).

Parmi les docteurs ayant suivi des Doctoriales, 88% en sont satisfaits au moins en partie. 9% de ceux qui sont en emploi estiment que cette manifestation a contribué à l'obtention de l'emploi occupé.

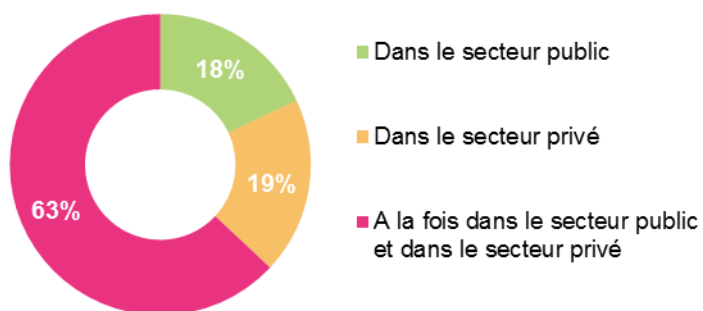
<sup>4</sup>Les Doctoriales sont des manifestations annuelles organisées en partenariat avec des entreprises qui permettent la rencontre entre de jeunes chercheurs doctorants ou futurs doctorants avec le monde de l'entreprise.

## ○ Les docteurs à la recherche d'un emploi

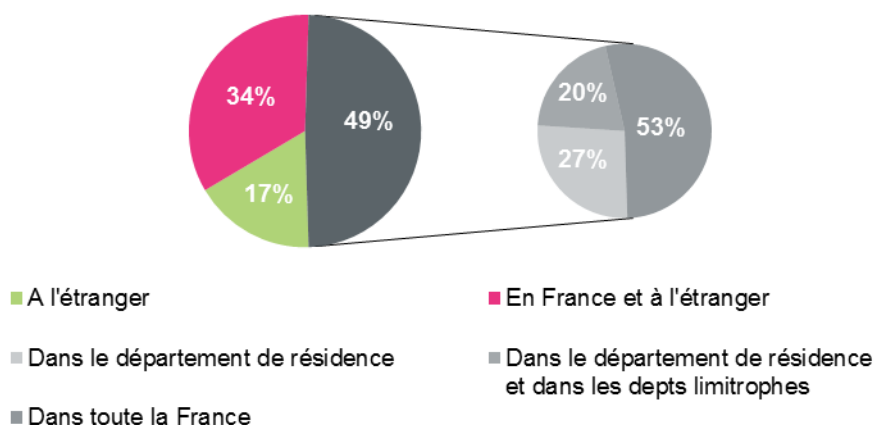
**Graphique 20 : Domaine de recherche d'emploi des docteurs 2015**



**Graphique 21 : Secteur de recherche d'emploi des docteurs 2015**



**Graphique 22 : Lieux de recherche d'emploi des docteurs 2015**



**36% des docteurs 2015 sont à la recherche d'un emploi un mois après leur soutenance de thèse.**

62% d'entre eux sont des hommes et 67% sont issus d'un parcours universitaire.

Plus de la moitié recherchent un emploi exclusivement dans la spécialité scientifique de leur doctorat (56%). 40% élargissent leur recherche en dehors de leur spécialité.

63% cherchent leur emploi à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public.

Près de la moitié (49%) des docteurs en recherche d'emploi prospectent en France uniquement tandis que 34% recherchent à la fois en France et à l'étranger.

# Définitions, sigles et acronymes

## Groupes disciplinaires du doctorat

Les groupes disciplinaires du doctorat sont issus d'une agrégation des secteurs disciplinaires SISE, à savoir :

**S (Sciences)** : mathématiques, sciences de l'univers, physique, chimie, mathématiques appliquées aux sciences sociales.

**BSS (Biologie Santé Sport)** : sciences de la vie, médecine, odontologie, pharmacie, sciences et techniques des activités physiques et sportives.

**SPI (Sciences pour l'Ingénieur)** : mécanique, génie civil, génie des procédés, informatique, électronique, sciences et technologies industrielles, formation générale aux métiers de l'ingénieur.

**LALSHS (Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales)** : sciences du langage, langues, littératures, arts, philosophie, épistémologie, histoire, géographie, aménagement, archéologie, ethnologie, préhistoire, sciences religieuses, psychologie, sociologie, démographie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication.

**SPJEG (Sciences Politiques, Juridiques, Économiques et de Gestion)** : sciences politiques, sciences juridiques, sciences économiques, sciences de gestion, administration économique et sociale.

## Les 6 écoles doctorales de rattachement

**SMRE** : Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement.

**SPI** : Sciences Pour l'Ingénieur

**SHS** : Sciences de l'Homme et de la Société

**SESAM** : Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management

**BS** : Biologie - Santé

**SJPG** : Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion

## Catégorie d'emploi

Les modalités proposées dans le questionnaire ont été regroupées de la façon suivante :

**Enseignant chercheur** : Maître de conférences, enseignant dans l'enseignement supérieur privé en CDI et enseignant/chercheur dans les universités étrangères.

**ATER** : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

**Autres enseignants** : Enseignant contractuel dans l'enseignement supérieur (français ou étranger), autres enseignants (secondaire, primaire).

**Cadre A de la Fonction Publique** : Ingénieur d'étude ou de recherche du secteur public, autre cadre de la fonction publique (hors enseignants), chercheur contractuel du secteur public.

**Autres cadres (hors FP.)** : Chef d'entreprise non salarié, chef d'entreprise salarié, profession libérale ou assimilé, cadre administratif et commercial de l'entreprise (administratif, financier, comptable, commercial, ressources humaines et formation).

## Formation continue/formation initiale

**Formation continue** : Interruption d'études d'au moins 2 ans pour recherche d'emploi avec succès ou non (hors « jobs et petits boulots »).

**Formation initiale** : Parcours de formation continue ou interruption de moins de 2 ans ou interruption d'au moins 2 ans pour des raisons non professionnelles (maladie, grossesse, congés parental).

## Diplôme d'accès au doctorat

En cas de réponses multiples, a été retenu le diplôme « prioritaire » défini selon l'ordre de priorité suivant : diplôme d'ingénieur ; diplôme d'école de commerce ; DEA/DESS/Master ; Equivalence française ; Equivalence étrangère

**NR** : Non-réponse.

## **Observatoire Régional des Études Supérieures**

Communauté d'Universités et Etablissements Lille Nord de France  
365bis, rue Jules Guesde – 59650 Villeneuve d'Ascq –  
Téléphone : 33 (0)3 20 79 87 15  
[ores@cue-lnf.fr](mailto:ores@cue-lnf.fr)  
<http://www.cue-lillenorddefrance.fr/>